

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
commune de TOURNEMIRE**

Délibération n°2026-05-05

Séance du 27 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absents	0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Date de convocation :
Le 20/04/2026

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, M.FRAYSSE Josian, Mme Prieto Elodie.

Date d'affichage :
Le 20/04/2026

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

OBJET

**Délibération Affectation du
résultat BUDGET
COMMUNAL**

Vu la délibération n°2026-02-01 adoptant le compte financier unique pour l'année 2026

Vu les articles L1612-32 et R1612-52 du code général des collectivités territoriales
Vu les résultats d'investissement et de fonctionnement ci-dessous :

Résultat d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2025	-81 234.70 €
Résultat d'investissement 2024 reporté au 001 sur 2025	-57 980.47 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 à reporter sur 2026	-139 215 17 €

Résultat de fonctionnement

A - Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	85 901.53 €
B - Résultat de fonctionnement 2024 reporté au 002 sur 2025	84 970.00 €
C - Résultat à affecter : A + B (hors reste à réaliser)	170 871 53 €
D - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025	-139 215 17 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	(1) 87 015.53 €
F - Besoin de financement = D + E	-52 199 64 €
Affectation : C = G + H	170 871 53 €
G - Affectation en réserve R 1068 sur 2026	52 199.64 €
H - Report en fonctionnement R 002 sur 2026	118 671 89 €
DEFICIT REPORTE D 002 sur 2026	0.00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal

- Décide d'affecter 52 199.64€ en réserve au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » au budget primitif de 2026 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement ;
- Décide de reprendre le solde, soit 118 671.89€ en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de Millau
Le 28/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 28/04/2026

Le Maire, Christophe COUSY
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance
C. CRISTOL

Accusé de réception en préfecture
012-211202825-20260427-202605_05-DE
Reçu le 28/04/2026